

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 22 septembre, à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 septembre 2023, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	<p>Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BARTOLI Jean-Christophe, BIANCONI Charles-Henri, GIUDICELLI Paul, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Paul, QUILICHINI Pierre, SAMPIERI Jean-Pierre, TOMASI Jean-Vincent, VAUTRIN Marie-Gabrielle.</p> <p>Etaient excusés et représentés par pouvoir : QUILICHINI-BERQUEZ Zélia, MANICCIA Christophe, SANTARELLI Félix.</p> <p>Etaient absents : CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline.</p> <p>Secrétaire de séance : BARTOLI Jean-Christophe.</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.</p>
Présents : 10	
Votants : 13	

Objet : Financement système de vidéo protection pour le contrôle du trafic motorisé

Le Maire expose au Conseil Municipal,

La commune souhaite renforcer son dispositif de vidéosurveillance par l'achat et la pose de 3 caméras de vidéosurveillance supplémentaires.

Ces caméras, permettant l'identification rapide du conducteur ainsi que le type et la couleur du véhicule seront installées sur la RT40 en face de la mairie et en face du centre culturel ainsi que sur la départementale 122 en direction du port.

Ce renforcement du dispositif répond aux objectifs fixés en collaboration avec la gendarmerie, mentionné dans le diagnostic de vidéoprotection du 29 novembre 2021. Pour rappel, ce diagnostic été avait établi suite au vol des embarcations de l'OEC à Bonifacio

Pour ce faire, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale.

Le plan de financement proposé à l'appui de la demande de subvention est le suivant :

	Montant HT	TVA 10%	Montant TTC
Montant travaux	14 237 €	1 423,7 €	15 660,7 €

Sources de financement	Taux	Financement attendu
Fonds propres	30%	4 271,10 €
Sous-total autofinancement	30%	4 271,10 €
Dotation Quinquennale	70%	9 965,90 €
Sous-total subventions sollicitées	70%	9 965,90 €


Où le rapport ci-dessus et après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

DECIDE

Article 1 : d'entériner par la présente délibération la sollicitation de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale pour un montant de 9 965,90 €.

Article 2 : de préciser que la commune a inscrit au budget prévisionnel sur ses fonds propres une dépense d'investissement de 4 271,10 €.

Voix POUR :	13
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p>29 septembre 2023</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 22 septembre 2023, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 29 septembre 2023</p> <p style="text-align: right;">Le Maire</p>  <p style="text-align: right;">Charles-Henri BIANCONI</p>
--	---